

Licences	Accueil/ pré-rentrée	Semestre d'automne									Semestre de Printemps						
		Rentrée	Vacances d'automne	Vacances de Noël	Semaine de révision	Fin des enseignements 16 semaines au plus	Examens ou contrôles	Inter-semestre (semaine 0)	Jurys	Rentrée semestre 2	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements 16 semaines au plus	Examens ou contrôles	Jurys	Examens ou contrôles /Rattrapage 2e session	Jurys
Tous diplômes Licences Mathématique et Informatique <i>sauf dérogations ci-dessous et (1)(2)</i>	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 27/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	Au plus tard le 30/05/2025	au plus tard le 27/06/2025		
MPA	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 17/01/2025	contrôle continu Au plus tard le 17/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 27/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	Au plus tard le 30/05/2025	au plus tard le 27/06/2025	Au plus tard le 27/06/2025	au plus tard le 11/07/2025
L3 MPA-Magistère et DU1 Magistère	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 27/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	mémoires au plus tard le 05/09/2025 (DU)	au plus tard le 26/09/2025 (DU)		
DU Actuariat 1ère année	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 27/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	Au plus tard le 30/05/2025	au plus tard le 27/06/2025	au plus tard le 11/07/2025	au plus tard le 11/07/2025
DU CMI Années 1 à 3	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 27/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	Au plus tard le 30/05/2025	au plus tard le 27/06/2025		Soutenances et jurys au plus tard le 01/09/2025

(1) Les étudiants inscrits en L1-L2-L3 Double Licence Mathématiques-Economie et L3 Actuariat doivent également respecter le calendrier universitaire et des examens de la Faculté des Sciences économiques et de gestion pour les enseignements communs.

(2) Les étudiants inscrits en Licence Pro parcours ARS devront se référer au calendrier spécifique prévu pour les filières en alternance.

Masters	Accueil/ pré-rentrée	Semestre d'automne									Semestre de Printemps						
		Rentrée	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Semaine de révision	Fin des enseignements	Examens	Inter-semestre (semaine 0)	Jurys	Rentrée semestre 2	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements	Examens 1ère session	Soutenances et Jurys	Examens 2ème session	Jurys de diplôme
Master Mathématiques et Applications DU Magistère 2ème et 3ème années Actuariat : M1 et DUAS 2 <i>sauf dérogations ci-dessous et (1) M2 Actuariat et DUAS</i>	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 02/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 20/12/2024	Au plus tard le 17/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 20/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 16/05/2025	Au plus tard le 23/05/2025	Au plus tard le 26/09/2025	du 25 au 29/08/2025	Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025
Master Mathématiques et applications M1 parcours mathématiques fondamentales et parcours magistère	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 02/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 16/12/2024 au 20/12/2024	Au plus tard le 13/12/2024	Au plus tard le 10/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 13/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 02/05/2025 Semaine de révision du 05 au 09/05/25	Au plus tard le 16/05/2025	Au plus tard le 26/09/2025	du 25 au 29/08/2025	Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025
M2 Math. Fonda., M2 Magistère et DU3 Magistère	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 02/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 20/12/2024	au plus tard le 16/05/2025	pas d'inter-semestre	au plus tard le 28/05/2025	Au plus tôt le 20/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 08/05/2025	Au plus tard le 16/05/2025	Au plus tard le 26/09/2025	du 25 au 29/08/2025	Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025
M2 Agrégation	Le 02/09/2024	À partir du 02/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025		Au plus tard le 20/12/2024	au plus tard le 17/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 31/01/2025	dès les 13/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	au plus tard le 18/04/2025	au plus tard le 18/04/2025	Au plus tard le 26/09/2025	S3 : du 01/01 au 28/02/2025 S4 : du 20/04 au 22/05/2025	S3 : au plus tard le 12/03/2025 S4 : au plus tard le 23/05/2025
DU MARI	du 02/09/2024 au 06/09/2024	À partir du 26/08/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 20/12/2024	Au plus tard le 17/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	Au plus tôt le 20/01/2025	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 23/05/2025		Au plus tard le 26/09/2025		Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025
Master Informatique Master i3D ; SDSC ; SIRIS DU CMI 4ème et 5ème années <i>sauf (1) Master SIL et M2 GPI et alternants en M2 i3D</i>	du 02/09/2024 au 06/09/2024	A partir du 09/09/2024	du 28/10/2024 au 03/11/2024	du 23/12/2024 au 05/01/2025	du 06/01/2025 au 12/01/2025	Au plus tard le 24/01/2025	contrôle continu a plus tard le 24/01/2025	pas d'inter-semestre	Au plus tard le 28/02/2025	27/01/2025 ou stage pour les M2	Du 17/02/2025 au 23/02/2025	Du 14/04/2025 au 20/04/2025	Au plus tard le 30/05/2025	Contrôle Continu au plus tard le 30/05/2025	Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025		Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025

(1) Les étudiants inscrits en M2 Actuariat, DUAS, SIL et GPI et les alternants en M2 i3D devront se référer au calendrier spécifique prévu pour les filières en alternance.

Alternance	Accueil/ pré-rentrée	Rentrée	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Semaine de révision	Fin des enseignements	Examens	Inter-semestre (semaine 0)	Jurys	Rentrée semestre 2	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements	Examens 1ère session	Soutenances et Jurys	Examens 2ème session	Jurys de diplôme
Actuariat : M2 et DUAS 3	01/10/2024	01/10/2024	Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise		Au plus tard le 20/12/2024	du 13/01/2025 au 17/01/2025	pas d'inter-semestre		Au plus tôt le 20/01/2025	Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise	Au plus tard le 04/04/2025	du 22/04/2025 au 25/04/2025	soutenance au plus tard 26/09/2025 jury : 29/09/2025		soutenance au plus tard 26/09/2025 jury : 30/09/2025
Master informatique M1 et M2 SIL, M2 i3D	du 02/09/2024 au 06/09/2024	A partir du 09/09/2024	Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise	du 06/01/2025 au 12/01/2025						Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise	Au plus tard le 06/06/2025	Contrôle Continu au plus tard le 06/06/2025	Au plus tard le 26/09/2025		Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025
Master informatique GPI	du 02/09/2024 au 06/09/2024	A partir du 09/09/2024	Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise	du 06/01/2025 au 12/01/2025		Contrôle Continu	pas d'inter-semestre			Droits aux congés de l'entreprise	Droits aux congés de l'entreprise	Au plus tard le 29/08/2025	Contrôle Continu au plus tard le 29/08/2025	Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025		Soutenances et jurys au plus tard le 26/09/2025